Site internet: **www.tht65.fr**
TaekwondoHapkidoTarbes

TAEKWONDO
HAPKIDO
TARBES

SAISON 2025-2026

A retourner complété et signé

Bulletin d'inscription de l'adhérent – Saison 2025-2026

NOM :…….……PRENOM :…….……....

ADRESSE :……...…….…….……

CODE POSTAL :..…….……VILLE :…….……...…...

📱 ……☎ *(en cas d'urgence):……*

OBLIGATOIRE : Envoyez un mail à contact@tht65.fr avec votre nom et prénom, ce sera l'adresse de contact utilisée pour vous transmettre les informations du club.

DATE DE NAISSANCE…..…/……/…..…..…….LIEU……..…..…….DEPT……..
NATIONALITE…….…..…

Cotisation

Adulte	124 € =>	
Etudiant/Enfant +13 ans *(né avant le 01/09/2011)*	104 € =>	
Enfant 6 à 13 ans TKD – 1 fois par semaine	84 € =>	
Licence (obligatoire)	36 € =>	36 €
Passeport (obligatoire, valable 8 ans)	20 € =>	
Réduction famille (voir ci-dessous)	-10/-20 € =>	
Majoration si passeport après le 11/10/2024	10 € =>	
	TOTAL =>	€

- Réduction famille : La 2ème cotisation est à -10 € et la 3ème et au-delà à -20 € par cotisation, quel que soit l'âge. Pour une famille avec 4 adhérents : la 2ème cotisation est à -10 €, la 3ème à -20 € et la 4ème à -20 €.

Mode de règlement *(entourer le ou les modes de règlement choisis – Chèque à l'ordre de « Taekwondo Hapkido Tarbes »)*

Espèces comptant / 1 Chèque / 2 Chèques / 3 Chèques / Coupon Sport

Comment vous avez connu le club ? (entourer la réponse, précisez si 'autre')

Facebook / site web / ami-connaissance / ancien pratiquant / ancien adhérent / autre : ……..

Pièces à fournir dès l'inscription et obligatoires pour valider le dossier (tout dossier incomplet sera refusé et l'adhérent se verra refuser l'entrée sur le tatami).

Nouvel adhérent	**Ancien adhérent**
☐ 2 photos d'identité ☐ Certificat médical ☐ Photocopie recto/verso carte d'identité **ou** passeport valide et lisible **ou** livret de famille	☐ 1 photo d'identité (si nouveau passeport, sinon aucune) ☐ Certificat médical **de moins de 1 an** sur **passeport sportif** ☐ N° licence : _ _ _ _ _ _ _ (7 chiffres) ☐ Clé licence : _ _ _ (3 chiffres encadrés sur la licence) ☐ N° passeport : _ _ _ _ _ _ _ (1 lettre & 6 chiffres)

Le soussigné s'engage à respecter les statuts et le règlement intérieur du Club « Taekwondo Hapkido Tarbes », ainsi que ceux de la Fédération Française de Taekwondo et Disciplines Associées.

Droit à l'image : Le soussigné autorise le Club à utiliser son image sur tout support destiné à la promotion des activités du Club, pour une durée illimitée et à titre gracieux. Sur simple demande écrite au Président, le soussigné peut demander le retrait de ces informations à tout moment.

☐ Si vous ne le souhaitez pas, veuillez cocher la case ci-contre

Date et signature de l'adhérent :
(des parents ou du représentant légal si licencié mineur)

EXTRAIT DU REGLEMENT INTERIEUR

1 - Le club TAEKWONDO HAPKIDO TARBES est une Association Loi 1901.

2 - Il est géré par un bureau de membres bénévoles renouvelables tous les ans à la suite de l'assemblée générale.

3 – Le TAEKWONDO HAPKIDO TARBES est ouvert à toute personne à partir de 06 ans au minimum au 1er septembre de l'année de l'inscription.

4 - Les tarifs sont dus pour l'année de Septembre de l'année à Juin de l'année suivante, mais des facilités de paiement sont accordées pour la cotisation. Pour la cotisation, l'adhérent peut opter pour trois paiements :

Le 1er versement sera encaissé dès l'inscription.
Le 2ème versement sera encaissé début Janvier.
Le 3ème versement sera encaissé début Avril.
<u>Les trois chèques doivent être remis à l'inscription</u>.

5 – L'instructeur n'acceptera pas à son cours les élèves n'ayant pas acquitté le montant de la cotisation.

6 – L'instructeur est le seul habilité à gérer ses cours selon les impératifs qui peuvent se présenter tels que spectacles, galas, tournois, passage de grade… L'organisation de ces journées se fera en accord avec le Bureau.

7 - Les élèves devront avoir le respect du lieu d'entraînement "DOJANG", respecter les pratiquants, les professeurs, les instructeurs et en règle générale toute personne faisant un cours. Il est interdit de boire, fumer ou manger (ex: chewing-gum) pendant les cours.

8 - Les élèves doivent être en tenue et à l'heure précise de leur cours.

Les tenues autorisées à l'entraînement : Dobok Spécifique Taekwondo ou Hapkido, ou survêtement Taekwondo ou Hapkido. La tenue tolérée : Bas de dobok, t-shirt et dans tous les cas le port de la ceinture est obligatoire.

Par mesure d'hygiène, les élèves auront une tenue propre, les ongles coupés, pas de boucles d'oreilles, ni montre ou chaîne.

9 - En cas de non-respect d'une de ces mesures et au bout de trois avertissements, le professeur et le bureau se donnent le droit d'expulser le pratiquant du club. En aucun cas la cotisation ne sera remboursée.

10 - En cas de démission d'un pratiquant, la démission devra être exprimée par une lettre au président du club. En aucun cas la cotisation ne sera remboursée.

11 – Vous devez apporter à chaque cours votre passeport sportif ainsi que votre licence.

12 - Les parents doivent accompagner et récupérer leurs enfants dans la salle d'entraînement (en bas).

"TAEKWONDO HAPKIDO TARBES"

BUREAU DIRECTEUR

PRESIDENTE
Mme FERRY Elodie
06 50 82 00 62 / president@tht65.fr

SECRETAIRE
Mlle NOBLIN Diana
secretaire@tht65.fr

TRESORIER
Mr BERNARDIN Nicolas
06 85 55 06 62 / tresorier@tht65.fr

VICE-TRESORIERE
Mme TONNERRE Amélie

RESPONSABLES COMMISSIONS ET INSTRUCTEURS

PROFESSEUR PRINCIPAL
Mr BERNARDIN Nicolas

PROFESSEUR ASSISTANT
Mr DUBOURDIEU Cédric

HORAIRES SAISON 2025/2026 :

Jours	Disciplines	Catégories	Horaires
Lundi	Taekwondo	Ado/Adultes	**20h00 / 21h30**
Jeudi	Hapkido	Ado/Adultes	**20h00 / 21h30**
Vendredi	Taekwondo	**Enfants**	**19h15 / 20h15**
	Taekwondo Hapkido	Ado/Adultes **Gradés**	**20h15 / 21h45**
Samedi	Libre	**Gradés**	**14h00 / 16h00**

La PRESIDENTE
Mme FERRY